

S'impliquer partout où la nature à besoin de nous

Nos missions principales :

- * **Mutualiser et développer les compétences** associatives présentes sur le territoire régional
- * Animer le **débat public environnemental** régional
- * Avec nos associations membres, être **acteur de la concertation territoriale** en Lorraine
- * **Informer et sensibiliser** le grand public aux enjeux locaux, régionaux et nationaux
- * Etre **l'appui juridique** des associations membres du réseau grâce à notre pôle juridique

Si vous souhaitez intégrer notre réseau associatif, faire un don, agir avec nous, devenir un de nos correspondants ou simplement être informés de nos actions, n'hésitez pas à nous contacter.



MIRABEL-LNE

Direction et Pôle juridique :
01 rue des Recollets
57000 Metz
09.81.98.30.12

Coordination régionale :
09 allée des Vosges
55000 Bar-Le-Duc
09.50.30.95.60

mirabel-lne@wanadoo.fr

Visitez notre site internet :
www.mirabel-lne.asso.fr



MIRABEL
LORRAINE
NATURE
ENVIRONNEMENT

Fédération
régionale associative,
agrée
pour la protection de
la nature et de
l'environnement

Protégeons ensemble notre environnement

Protégeons notre environnement,
Avant qu'il ne soit trop tard...

L'air que nous respirons, l'énergie que nous utilisons, les ressources en eau, les forêts, la biodiversité sont essentielles à la vie.

Or, nous constatons tous chaque jour qu'en Lorraine notre environnement se dégrade petit à petit.

Les structures associatives de protection de l'environnement sont **des relais indispensables entre les citoyens**, les décideurs, les administrations et les entreprises pour la réalisation des actions nécessaires à la protection de l'environnement.

Gestion des sites et sols pollués, amélioration de l'état des cours d'eau, lutte contre l'urbanisation anarchique, appui à l'agriculture en crise, éco-citoyenneté, sobriété énergétique, rationalisation des transports, solutions alternatives au nucléaire...

Nous sommes concernés par les thématiques environnementales suivantes :



Pour plus de démocratie participative...



L'article 7 de la Charte de l'environnement ajoute à la Constitution française le droit de chacun de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

La participation du public constitue donc un enjeu fondamental pour que les décisions publiques prennent en considération l'environnement.

Si nous avons le droit de puiser dans les ressources naturelles, pourquoi n'aurions nous pas le devoir de les préserver ?



S'informer, partager, débattre, proposer...

Ce sont là les fondements du processus démocratique que nous défendons.

C'est pourquoi **MIRABEL** Lorraine Nature Environnement participe au quotidien aux processus de concertation, enquêtes publiques, débats publics, commissions, consultations, etc. et constitue ainsi pour l'environnement un acteur incontournable du territoire lorrain.

Nous fédérons plus de 4500 bénévoles et adhérents associatifs en Lorraine...

POURQUOI PAS VOUS ?

L'implication associative est un moyen de se rencontrer, de partager et d'agir ensemble pour la protection de l'environnement.

Echelon régional du mouvement France Nature Environnement, **MIRABEL-LNE** fédère plus de **70 associations en Lorraine** agissant pour la protection de l'environnement.

Que vous soyez étudiants, retraités, actifs ou inactifs, vous pouvez trouver votre place au sein des nombreuses associations que nous fédérons.



FLORE 54,
Fédération départementale
regroupant plus de 40 associations
en Meurthe-et-Moselle

**Associations adhérentes
au réseau Mirabel LNE**